



TORCY

VAL MAUBUEE

MARNE-LA-VALLEE

COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 2 OCTOBRE 2015 AFFJUR/GLLF/MM

C.M. 06.15.

Date de convocation : 25 septembre 2015
Date d'affichage : 25 septembre 2015
Compte-rendu succinct : 07 octobre 2015

Nombre de Conseillers :
En exercice : 35
Présents : 31
Votants : 35

L'an deux mille quinze, le deux octobre, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : M. LE LAY-FELZINE - MME VERTENEUILLE - M. FROSSARD - MME CRISPIN - MM. BILLARD - VERMOT - AUMARD (à partir de 21 h 05) - MMES IOSUB - SIMONOT - MM. MORENCY - FOURNIER - BEKKOUCHE - GUILLOU - EUDE - MME KLEIN-POUCHOL - M. BENELHABIB - MMES DENIS - SANE - SEGHIRI - M. MENDY (à partir de 20 h 40) - MME QUATREHOMME - M. DE SAULCES-LARIVIERE - MME WAYACK PAMBE - M. MOHAMED - MME MANDILE - MM. DAMONT (à partir de 20 h 45) - BENARAB - MME GOMIS - M. VIALADE - MME DUVERNOIS - M. BRULIN.

ETAIENT REPRESENTES : MME EUDE (POUVOIR M. FROSSARD) - MME BOURETTE (POUVOIR MME KLEIN-POUCHOL) - M. AUMARD (POUVOIR M. VERMOT jusqu'à 21 h 05) - MME MERLIN (POUVOIR M. BILLARD) - M. MENDY (POUVOIR M. MORENCY jusqu'à 20 h 40) - MME JANIAUD-VERGNAUD (POUVOIR MME IOSUB) - M. DAMONT (POUVOIR M. BEKKOUCHE jusqu'à 20 h 45).

SECRETAIRE : MME SIMONOT.

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur LE LAY-FELZINE, rend hommage à Monsieur Michel CHARTIER, ancien Maire de Collégien et Président de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, décédé le 30 septembre et dont les obsèques se dérouleront le 10 octobre prochain.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 juin 2015 est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISE PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil Municipal, prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, comme suit :

- 15.06.019. - CESSION DE VEHICULE.
- 15.06.020. - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS AU PROFIT DE L'ECOLE SUPERIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION (ESPE) DE L'ACADEMIE DE CRETEIL.
- 15.06.021. - CONVENTION DE LOCATION ET D'OCCUPATION - STRUCTURE PROVISOIRE SISE AVENUE LINGENFELD A L'ASSOCIATION RAHMA DE TORCY MARNE LA VALLEE.
- 15.07.022. - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE TORCY ET LA SOCIETE CYBERFR POUR LA DIFFUSION D'UNE LETTRE D'INFORMATION NUMERIQUE.
- 15.07.023. - REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXERCICE 2015.

INFORMATIONS

POLE DES RESSOURCES TECHNIQUES.

OBJET : DECISIONS RELATIVES AUX MARCHES PUBLICS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 ALINEA 4 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Le Conseil Municipal, prend acte des marchés passés suivant une procédure adaptée dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le Conseil Municipal en vertu de l'article L 2122-22 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales, comme suit :

MARCHES		
OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT
COURTS DE TENNIS COUVERTS Travaux d'installation de ventilation mécanique et d'amélioration de l'amenée d'air	AXIMA CONCEPT 1 Place des Degrés - Tour Voltaire 92059 PARIS LA DEFENSE	46 144,64 €
CONTRAT DE MAINTENANCE DU SYSTEME DE VIDEO PROTECTION	SPIE Ile de France Nord Ouest ZI de la Marinière 22, rue Gustave Eiffel – BP 70 91071 BOUDOUFLE Cedex	11 048,00 €
PRESTATIONS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	REGIE DE QUARTIER DE TORCY 1, Promenade du Galion 77200 TORCY	Prestations de base : 83 942,16 € annuels Prestations à bons de commande – montant maximum annuel : 50 000,00 €
FOURNITURES DE QUINCAILLERIE ET OUTILLAGES POUR LE BATIMENT Lot n°1 : Fournitures de quincaillerie Lot n°2 : Outillages et petits matériels pour le bâtiment	AU FORUM DU BATIMENT 1/63, rue Desnouettes 75015 PARIS	Montant annuel minimum : 1 000,00€ Montant annuel maximum : 10 000,00€ Montant annuel minimum : 5 000,00€ Montant annuel maximum : 35 000,00€
AVENANTS		
OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT
AVENANT N°1 FOURNITURE DE VETEMENTS ET D'ACCESSOIRES DE TRAVAIL Lot n° 4 : Vêtements et accessoires professionnels pour les agents de la police municipale. Transfert du marché	Société SENTINEL 5, Place du Village des Barbanniers 92230 GENNEVILLIERS	-
AVENANT N° 1 REHABILITATION DU CENTRE DE LOISIRS DES CRAYONS DE COULEUR ET CREATION D'UN ESPACE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES Lot n° 1 : Réhabilitation intérieure et ouverture de baies vitrées. Travaux supplémentaires	BECIA 27, rue Marcel Paul 93290 TREMBLAY EN FRANCE	3 674,40 €

POLE AFFAIRES JURIDIQUES - ADMINISTRATION ET AFFAIRES GENERALES

ADMINISTRATION GENERALE.

15.06.01. - DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION POLITIQUES EDUCATIVES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne suite à la démission de Monsieur RIHAN CYPEL du Conseil Municipal, en qualité de membre de la Commission Politiques Educatives :

- Monsieur DAMONT

qui est désormais constituée comme suit, sachant que le Maire est Membre de droit :

- Présidente : - Mme IOSUB
 - Mme SIMONOT
 - Mme SANE
 - M. DAMONT
 - Mme KLEIN-POUCHOL
 - M. BEKKOUCHE
 - Mme GOMIS

15.06.02. - DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL D'ECOLE DU GROUPE SCOLAIRE LES GRADINS.

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), désigne suite à la démission de Monsieur RIHAN CYPEL du Conseil Municipal, en qualité de Membre titulaire, représentant du Conseil Municipal pour siéger au sein du Conseil d'école du groupe scolaire les Gradins :

- Monsieur FOURNIER.

AFFAIRES GENERALES.

15.06.03. - RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016 - REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rémunérer les agents recenseurs sur les feuilles enquêtées pour l'année 2016, comme suit :

- Feuille de logement : 1,90 €
- Bulletin individuel : 1,40 €

DIRECTION GENERALE

15.06.04. - AVENANT N° 4 PROGRAMME « HABITER MIEUX » - MODIFICATION DES FINANCEMENTS DU FONDS D'AIDE A LA RENOVATION THERMIQUE (FART) CONCERNANT LES COPROPRIETES DES RIVES DE MAUBUEE ET DU GUE DE TORCY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Maire à signer l'avenant n°4 associant l'Etat, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat et la Commune de Torcy, relatif à la modification des financements du fonds d'aide à la rénovation thermique (FART) concernant les copropriétés des Rives du Maubuée et du Gué de Torcy.

15.06.05. - CONVENTION OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) - AVENANT N° 3 PORTANT MODIFICATION DES FINANCEMENTS DE L'ANAH - COPROPRIETE DES MAUBUEE, SISE 5 RUE DE LA FONTAINE / 13 VILLA DE L'EAU CLAIRE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Maire à signer l'avenant n° 3 à la convention opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), portant modification des financements de l'ANAH, pour la copropriété des Maubuée, sise 5, rue de la Fontaine / 13, villa de l'Eau Claire.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

15.06.06. - CONTRAT D'APPRENTISSAGE BPJEPS APT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'apprentissage pour la période du 21 septembre 2015 au 2 juin 2017, afin d'assurer la continuité des activités mises en place dans le cadre des rythmes scolaires.

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET CONTROLE DE GESTION

15.06.07. - DECISION MODIFICATIVE N°1 DE L'EXERCICE 2015 - BUDGET VILLE.

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), adopte la décision modificative n°1 de l'exercice 2015 conformément aux tableaux ci-dessous :

SECTION FONCTIONNEMENT			
CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES	
CHAPITRE 65	-2 827,00		Diminution crédits contribution SDIS
CHAPITRE 67	2 600,00		Remboursement électricité DSP marché alimentaire
CHAPITRE 011	309 530,88		Compléments crédits dépenses courantes
CHAPITRE 014	-37 702,00		Suppression prélèvement FPIC
CHAPITRE 70		81 954,63	Ajustements produits des services et redevances ERDF, GRDF
CHAPITRE 73		89 988,00	Complément versement FPIC, taxes pylônes
CHAPITRE 74		40 124,10	Complément DSU, diminution DGF, participation berceaux Etat, CAF accueil handicapés
CHAPITRE 77		59 535,15	Remboursement échéances emprunt, TVA centre culturel
TOTAL GENERAL	271 601,88	271 601,88	

SECTION INVESTISSEMENT			
CHAPITRES/ OPERATIONS	DEPENSES	RECETTES	
CHAPITRE 001	24 190,00		Complément travaux, mobilier, matériel informatique RAM
CHAPITRE 002	-33 174,00		Frais maîtrise d'œuvre GS le Clos reportés
CHAPITRE 10	6 013,00		Remboursement trop perçu TLE
CHAPITRE 16	6 000,00	-43 452,60	Ajustement remboursement capital dette, diminution emprunt
CHAPITRE 20	-53 808,61		Suppression full web ciril RH, changement imputation maîtrise d'œuvre
CHAPITRE 21	73 869,40		Complément matériel sono PTA, changement imputation maîtrise d'œuvre, matériel informatique et téléphonie, travaux, diminution frais notaire
CHAPITRE 23	3000,00		Complément avance forfaitaire
CHAPITRE 024		-160 000,00	Cession Paradise Billard et licence IV, suppression vente Lingenfeld
CHAPITRE 13		229 542,39	Subventions Epamarne LCR Douces rives, CAF RAM, CG 77 jardin ilot central et liaison douce mail, complément amendes police
TOTAL GENERAL	26 089,79	26 089,79	

15.06.08. - CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE TORCY ET LA COMMUNE DE CHAMPS SUR MARNE RELATIVE A LA FACTURATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, DE L'ETUDE ET DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de réciprocité entre les Villes de Torcy et de Champs sur Marne, portant sur la facturation de la restauration scolaire, de l'étude et de l'accueil périscolaire, pour les familles dont les enfants sont scolarisés en dehors de leur commune de résidence.

15.06.09. - CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE TORCY ET LA COMMUNE DE CHAMPS SUR MARNE RELATIVE A LA FACTURATION DES CLASSES DE DECOUVERTE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de réciprocité entre les Villes de Torcy et de Champs sur Marne, portant sur la facturation des classes de découverte, pour les familles dont les enfants sont scolarisés en dehors de leur commune de résidence.

15.06.10. - CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE TORCY ET LA COMMUNE DE NOISIEL RELATIVE A LA FACTURATION DE LA RESTAURATION, DE L'ETUDE, DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE, DES CENTRES DE LOISIRS ET DES CLASSES DE DECOUVERTE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de réciprocité entre les Villes de Torcy et de Noisiel, portant sur la facturation de la restauration, de l'étude, de l'accueil périscolaire, des centres de loisirs et des classes de découverte, pour les familles dont les enfants sont scolarisés en dehors de leur commune de résidence.

15.06.11. - CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE TORCY ET LA COMMUNE DE CROISSY-BEAUBOURG RELATIVE A LA FACTURATION DE LA RESTAURATION, DE L'ETUDE, DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE, DES CENTRES DE LOISIRS ET DES CLASSES DE DECOUVERTE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de réciprocité entre les Villes de Torcy et de Croissy Beaubourg, portant sur la facturation de la restauration, de l'étude, de l'accueil périscolaire, des centres de loisirs et des classes de découverte, pour les familles dont les enfants sont scolarisés en dehors de leur commune de résidence.

POLE DES POLITIQUES EDUCATIVES - CULTURELLES - SPORTIVES ET DE LA JEUNESSE

CULTURE

15.06.12. - SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION EVASION URBAINE - ANNEE 2015.

Le Conseil Municipal, à la majorité (une voix contre), décide d'octroyer pour 2015 une subvention complémentaire de 2 000 € à l'association Evasion Urbaine, portant la subvention annuelle à 24 000 €. Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens s'y rapportant.

JEUNESSE.

15.06.13. - MANIFESTATION « TOUT SAVOIR SUR LES METIERS DE L'HOTELLERIE/RESTAURATION ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du projet « Tout savoir sur les métiers de l'Hôtellerie/Restauration » et autorise Monsieur le Maire à organiser cette manifestation qui doit se dérouler du 7 au 11 décembre 2015.

POLE DES SERVICES TECHNIQUES

15.06.14. - AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU MARCHÉ FORAIN.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'avenant n°1 à la convention de délégation de service public par affermage pour l'exploitation du marché forain, actant le changement de mandataire de l'association des Héritiers CORDONNIER et la prise en charge par la Ville de l'éclairage extérieur de la halle du marché. Il autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

15.06.15. - AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (ADAP).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve, conformément à la réglementation concernant les propriétaires d'établissements recevant du public, l'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP) et autorise Monsieur le Maire à prendre toute mesure pour la mise en œuvre de l'ADAP.

15.06.16. - CONVENTION AVEC FRANCE HABITATION POUR L'INSTALLATION D'UN RELAIS DE RADIOCOMMUNICATIONS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention à passer entre France Habitation et la Ville de Torcy, relative à l'installation d'un relais de radiocommunications sur l'immeuble 9, Cours des Deux Parcs à Noisiel et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

POLE URBANISME - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - EMPLOI

URBANISME.

15.06.17. - RETROCESSION EPAMARNE/VILLE DE TORCY DES ESPACES PUBLICS SITUES A L'ANGLE DE LA RUE GERARD PHILIPPE, DU COURS DES LACS ET DE L'AVENUE SALVADOR ALLENDE DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN HOTEL DE POLICE DISTRICTAL.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve, dans le cadre du projet de construction d'un Hôtel de Police Districtal, le plan de délimitation des espaces publics situés à l'angle de la rue Gérard Philippe, du cours des Lacs et de l'avenue Salvador Allendé. Il accepte d'acquérir ces emprises foncières à l'euro symbolique et de les classer dans le domaine public communal. Il autorise Monsieur le Maire à signer les actes et pièces afférents à ce transfert de propriété Epamarne/Commune de Torcy.

15.06.18. - MISE EN OEUVRE DE LA PROCEDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS RELATIVE A LA REGLEMENTATION DES CLOTURES SUR LE PERIMETRE DE L'ANCIENNE ZAC DES CHARMETTES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la mise en œuvre de la procédure de modification simplifiée du plan d'occupation des sols relative à la réglementation des clôtures sur le périmètre de l'ancienne ZAC des Charmettes.

15.06.19. - RETROCESSION EPAMARNE/COMMUNE DE TORCY - ACQUISITION DES PARCELLES AI 108, AI 24 ET AI 119 ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de délimitation de juin 2015 concernant la rétrocession des parcelles AI 108, AI 24 et AI 119. Il accepte d'acquérir ces emprises foncières à l'euro symbolique et de les classer dans le domaine public communal et autorise Monsieur le Maire à signer les actes et pièces afférents à ce transfert de propriété Epamarne/Commune de Torcy.

15.06.20. - RETROCESSION EPAMARNE/COMMUNE DE TORCY DE DIVERS ACCOTEMENTS DE LA RUE JEAN JAURES ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de délimitation d'août 2015 concernant la rétrocession des parcelles AB 203, 205, 206, 207, 209, 211, 213, 224, 225, 227, 229, 231 et 233. Il accepte d'acquérir ces emprises foncières à l'euro symbolique et de les classer dans le domaine public communal. Il autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à ce transfert de propriété Epamarne/Commune de Torcy.

15.06.21. - CESSION A LA RESIDENCE URBAINE DE FRANCE D'UNE PARTIE DU LOCAL DIT «PARADISE BILLARD» SITUE 25 PROMENADE DU BELVEDERE CADASTRE AN 68.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la cession amiable par la Ville à La Résidence Urbaine de France d'une partie du local commercial situé au 25 Promenade du Belvédère, cadastré AN 68, en l'état au prix de 3 000 €. Il autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à ce transfert de propriété.

15.06.22. - ACQUISITION AUPRES DE LA CAVM DE LA PARCELLE AC 133P DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE L'ILOT 5 DU QUARTIER DE L'ARCHE GUEDON.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'acquisition auprès de la Communauté d'Agglomération de Marne la Vallée de la parcelle cadastrée AC 133p à l'euro symbolique. Il autorise Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à cette acquisition.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.

15.06.23. - SIGNATURE DE LA CONVENTION CONCLUE ENTRE LA VILLE ET LA SOCIETE INTERPROFESSIONNELLE DE SOINS AMBULATOIRES POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN BUREAU DANS LES LOCAUX DE LA MSPU 3 RUE CHARLIE CHAPLIN.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la société interprofessionnelle de soins ambulatoires, SISA MSPU de Torcy, relative à la mise à disposition par ladite société à la Ville de Torcy d'un espace, situé au sein de la Maison de Santé pluri Professionnelle Universitaire, sise, 3, rue Charlie Chaplin, destiné à l'exercice de professions de santé, du médium social et du social.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10 le deux octobre deux mille quinze.

**Guillaume LE LAY-FELZINE,**

Maire de Torcy.